

A scenic photograph of a pond in a park. The water is calm, reflecting the surrounding trees and sky. In the background, several people are walking on a path. The trees have some autumn-colored leaves, and the overall atmosphere is peaceful and natural.

# Les Echos de Choisel

N° 51 Novembre 2014

Bulletin Municipal



**2014** se termine et, comme vous le verrez dans ce nouveau numéro des Echos, cette période est à la fois **studieuse** et **festive**.

**Studieuse** parce que certains dossiers importants doivent être suivis et traités avec attention et leur avancement doit être partagé avec les Choiseiliens :

- C'est le cas du PLU par exemple, que nous mettons en vedette dans notre « Entretien avec ... » de ce numéro, dans lequel Laurent Liéval, l'Adjoint de la commune en charge de l'urbanisme et de l'environnement, vous donnera plus d'information de contexte.

- Ainsi que celui des regroupements de communes, à la fois au sein de la CCHVC (la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse) et autour d'elle par différents mouvements et volontés d'évolutions (de la part du Préfet ou du Conseil Général par exemple). Sachez-le, Choisel, bien que petite commune en nombre d'habitants, est active et consultée dans ce contexte.

- et d'une manière générale parce que la fin d'une année, c'est aussi le moment où l'on prépare la suivante. Des projets sont à l'étude, et nous y reviendrons très vite ...

**Festive** et conviviale aussi parce que nous continuons de multiplier les occasions de nous rassembler, de créer davantage de lien social dans notre village. Vous le verrez dans la rubrique Vie sociale, où nous revenons sur l'invitation faite aux nouveaux arrivants, la remise des cadeaux aux jeunes Choiseiliens rentrés en 6ème en septembre, le Repas des Choiseiliens à Breteuil et la soirée « moules-frites » du Foyer Rural ...

Ces manifestations vont continuer. Les prochaines sont annoncées dans ce numéro et l'année 2015 en verra de nouvelles (ludiques, culturelles...). La rubrique « Passions », créée dans ce numéro, mettra régulièrement à l'honneur la passion d'un Choisilien ou d'une Choisélienne ; celle concernant « Les Aînés », plébiscitée, reviendra dès le prochain bulletin.

Enfin, vous retrouverez la page « Remue-Méninges », avec de nouveaux jeux concoctés spécialement sur le thème de notre village.

N'hésitez pas à nous contacter (téléphone, courriel, site web ... ou rendez-vous) pour toute question ou suggestion.

**La Commission Communication de Choisel**

## 23 NOVEMBRE

Course des quatre châteaux

## 10 DECEMBRE

Arbre de Noël

## 21 JANVIER

Repas des aînés

## 7 MARS

Carnaval des enfants

## 22 ET 29 MARS

Elections départementales

## 29 MARS

Marché de Pâques

## 8 MAI

Brocante

## 27 JUIN

Jazz au lavoir

# Sommaire

LES ECHOS DE CHOISEL 51  
NOVEMBRE 2014

## Edito

P.3

## Conseil municipal

P.4

## Entretien avec ...

P.6

## Vie sociale

P.8



## Passion

P.12

## Info

P.14

## Remue Méninges

P.15



### Les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés au 1er Octobre 2014

Pour assurer une ouverture tous les jours, y compris le mercredi, les nouveaux horaires sont :

**Lun, Ma, Je, Ve : 14h00 – 19h00**

**Me : 14h00 – 17h00.**

### Listes électorales

Les nouveaux arrivants à Choisel doivent s'inscrire, en Mairie, avant le 31/12/2014.

Les habitants ayant quitté la commune ou qui n'y sont plus contribuables seront radiés à cette date.

Les Echos de Choisel - Bulletin Municipal  
Edité par la Mairie de Choisel

1 route de la Grange aux Moines  
78460 Choisel

☎ 01 30 52 42 15    ✉ echos@choisel.fr

site web: [www.choisel.fr](http://www.choisel.fr)

**Directeur de la publication :** Alain Seigneur  
**Rédaction :** Jean-yves Caron et la commission communication

**Conception et photos :** Mairie de Choisel

**Impression :** Soleis

## DU 23 SEPTEMBRE 2014

### • **PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)**

Dans le cadre des nouvelles réglementations en matière d'urbanisme, le POS (Plan d'Occupation des Sols) doit être remplacé par le PLU. Il a été décidé d'engager l'élaboration du PLU de Choisel.

Celui-ci sera élaboré dans le respect de la protection et de la mise en valeur des espaces naturels et agricoles, avec des objectifs de développement durable. Il devra être en accord avec la Nouvelle Charte du PNR-HVC (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse).

Les Choiseiliens seront étroitement associés à l'élaboration du PLU, pendant toute la durée de sa réalisation :

- Publications dans le bulletin municipal
- Réunions publiques
- Dossier consultable en mairie
- Mise à disposition d'un Registre d'observations.

### • **LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT EST RECONDUITE AU TAUX DE 5%.**

Cette taxe se substitue depuis 2012 à la Taxe Locale d'Équipement. Elle est proportionnelle à la surface de construction et concerne essentiellement les opérations de construction ou d'agrandissement.

### • **CCHVC (COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE)**

Le Conseil Municipal rappelle son attachement au territoire de la CCHVC. Il se dit favorable à l'intégration de communes limitrophes et à la mutualisation de services dans un souci de réduction et de maîtrise des coûts communautaires.

### • **UNE COMMISSION INTERCOMMUNALITE** a été créée.

Ont été élus à cette commission : Jean-Yves Caron, Frédéric Julhes, Véronique Manouvrier, Frédéric Montégut et Christian Muller.

### • **L'EMPLOI TEMPORAIRE D'UN AGENT** a été décidé pour le recensement des habitants, du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.

### • **LES NOUVEAUX TARIFS** pour les concessions au cimetière communal ont été fixés.

### • **TARIF POUR LE PRÊT DE TENTES**

Pour les habitants de Choisel 30 € par unité pour un week-end (tente extensible 3 m /4,50 m), avec caution de 500 €.

\* L'intégralité du compte-rendu du Conseil Municipal est consultable en mairie et sur le site internet.

\*\* Pour les modalités et justificatifs, s'adresser au secrétariat de la mairie (possibilité de transfert des documents par voie électronique).

## ETAT CIVIL 2014

### • **Naissances**

**9 Mai** Jeanne Le Fur

**10 juin** Axel Cuny

### • **Mariages**

**15 février**

Renée Buzzini et Pascal Dodier

**21 juin**

Olivia Ferrari et François Dornstetter

**5 juillet**

Virginie Portalier et Ludovic Le Bacquer

**10 octobre**

Roxane Souci et Benjamin Baudu

### • **Décès**

**2 oct. 2013** Jean Pesca

**14 janvier** Alain Delahaye

**3 juin** Pierre Olivier

**25 juin** Alain Chaudé

**6 juillet** René Buzzini

## Synthèse des Conseils de Juin et Septembre

**24 JUIN 2014**

- **INSTRUCTION RELATIVE À L'APPLICATION DU DROIT DES SOLS**

La Direction Départementale des Territoires (DDT) n'instruit plus les Déclarations Préalables de Travaux. Il en sera de même pour les Permis de Construire à compter du 1er janvier 2015. Pour y pallier, celles-ci seront confiées au Centre Intercommunal de Gestion de la Grande Couronne (CIG).

- **REPRÉSENTANTS DE CHOISEL AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS):**

Florence Tellier (Vice-Présidente), Alexandra Pichon, Chantal Montupet, Marie Rodrigues, Evelyne Roques.

- **REPRÉSENTANTS DE CHOISEL AUPRÈS DE L'ASSOCIATION DE SOUTIEN ET SERVICES D'AIDES À DOMICILE (ASSAD) :**

Florence Tellier, Alain Seigneur suppléant.

- **EMPLOI D'AVENIR**

Un emploi d'avenir pour un poste d'animateur socioculturel a été créé, afin de favoriser le développement associatif et de permettre un meilleur encadrement des activités postsecondaires et périscolaires. Cet emploi est financé à 75% par des aides de l'État.

- **CARTE JEUNE**

La carte Jeune, qui permet aux Choiseiliens jusqu'à 21 ans inclus de bénéficier d'une réduction sur leur cotisation aux clubs sportifs, associations culturelles, conservatoires et bibliothèques, est reconduite pour l'année scolaire 2014/2015. Montant 100% du coût de la cotisation plafonné à 35 €.

- **AIDES POUR LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CHEVREUSE**

- Carte de transport des enfants en école primaire.

Le reste à charge de 102,10 € sera remboursé aux familles sur présentation des justificatifs.

- Frais de cantine, garderie du matin pour tous,

- Garderie du soir et TAP uniquement pour les enfants en maternelle.

Le complément exigé par la commune de Chevreuse pour les extérieurs sera remboursé aux familles sur présentation des justificatifs\*\* dans les 3 mois qui suivent la facturation.

- **ASSOCIATION ACCUEIL DES ENFANTS DE CHOISEL (AAEC)**

La subvention de fonctionnement reconduite pour l'année scolaire 2014/2015, sera attribuée en deux versements.

Une subvention complémentaire de 3 000 € est accordée pour l'accompagnement, l'organisation et le financement du Temps d'Activités Périscolaires (TAP), afin de rémunérer les animateurs et d'acheter le matériel requis pour le premier trimestre de l'année scolaire.

Le financement du TAP est entièrement pris en charge par la commune.

Cette loi (ALUR) semble prôner la densification des constructions. Comptez-vous, toutefois, garder à Choisel son caractère rural périurbain et par quel(s) moyen(s) ?

Effectivement, la loi vise à permettre la densification des zones urbanisées et à lutter contre l'étalement urbain; nous appartenons au PNR-HVC doté d'une charte, le PLU devra s'y conformer.

Choisel est en site protégé avec des ouvrages architecturaux inscrits au patrimoine historique, notre objectif reste de conserver ce caractère rural auquel nous sommes tant attachés tout en nous adaptant aux contraintes du mode de vie actuel.

La loi ALUR met à notre disposition de nombreux outils (zonage, coefficient de biotope, ...) qui bien utilisés nous permettent de contrôler les évolutions qui pourront être apportées. Nous n'avons nullement l'intention de déstructurer notre commune, mais bien au contraire d'affirmer son identité.

**Le POS devra donc évoluer en PLU. Les habitants seront-ils consultés au cours de cette démarche et sous quelle forme ?**

La loi a prévu d'impliquer la population tout au long du processus d'élaboration du projet, pour éviter que le travail accompli par les élus ne soit au final à reconsidérer. Ainsi, comme nous nous y sommes engagés dans la délibération prise en septembre sur la nécessité de passer en PLU, les consultations revêtiront plusieurs formes.

Elles seront constituées de réunions publiques (par hameaux dans un premier temps), de mises à disposition en mairie d'un registre pour recueillir les commentaires, de publications relatives à l'avancement du projet.

Une adresse courriel sera disponible pour communiquer avec la commission en charge de ce dossier.

**Comment concilier pression immobilière, appétit des promoteurs, intérêt privé et intérêt collectif ?**

Tous les projets doivent être évalués par la commune et conformes à la Charte du PNR-HVC ainsi qu'au PLU ; charge à nous de concevoir un document d'urbanisme suffisamment précis pour éviter les dérives. Le concept du PLU doit rester communal, l'intérêt collectif sera privilégié.

**Pouvez-vous apporter votre aide aux administrés lors de l'élaboration de Permis de Construire ou de Déclaration Préalable de Travaux ? Y aura-t-il des changements dans l'établissement des demandes ?**

Comme nous l'avons fait depuis le début de notre mandat, nous continuerons avec la commission Urbanisme à conseiller et assister les Choisiens dans l'élaboration de leurs projets, dès lors qu'ils en ressentiront le besoin.

Les rencontres que j'ai pu avoir avec quelques habitants durant ces premiers mois, m'ont montré combien ces échanges étaient importants et que le besoin était réel. Je tiens à souligner que j'y ai trouvé beaucoup de satisfaction et vais m'efforcer de poursuivre dans cette démarche.

**En conclusion, quel est le message que souhaitez transmettre ?**

L'évolution du POS en PLU va nous permettre d'adopter une politique de développement équilibré à l'échelle de la commune. Ceci en adaptant les règles d'urbanisme à notre environnement que nous souhaitons de qualité, en intégrant les besoins en terme de logement propres à notre époque mêlant patrimoine et modernité, en tenant compte des préoccupations liées aux évolutions technologiques ainsi que du renforcement des liens familiaux.

Les mois à venir vont permettre à tous, par la concertation, de contribuer au développement de la commune et participer à l'urbanisme à la vie locale. Nous comptons sur la bonne volonté de tous et les remercions par avance pour leur implication.

*“A la fin de l'automne, on dessine son jardin pour l'année suivante”*

En novembre/décembre, tout prend racine ! C'est le mois idéal pour la plantation des arbres fruitiers, arbustes et arbres d'ornement.

C'est le moment de se projeter vers le printemps 2015, en pensant à ce que l'on peut améliorer dans son jardin. Vais-je planter un arbre, modifier un massif, diviser des rhizomes, déplacer certaines plantes qui ont pris de l'ampleur, ou tout simplement acheter des bulbes ?

Pas de contrainte, l'imagination doit rester au pouvoir! Choisissez de préférence des arbustes avec des floraisons différentes:

- un Céanothe qui fleurira de juin à septembre,
- un laurier tin qui donnera des fleurs à la fin de l'hiver,
- une vivace comme le Rudbeckia. Elle produira, à la fin de l'été, sur la même tige, une floraison abondante de couleur jaune ressemblant à de petites marguerites.



Ce ne sont bien-sûr que quelques exemples, le tout est d'avoir un jardin qui ne fleurit pas qu'au printemps et cela se prépare souvent... à la fin de l'année pour la suivante !

## Florent

**L'Ami des Jardins**



Prévoyez de l'espace lors de votre plantation et nourrissez votre plante, elle vous remerciera quelques années plus tard par son port naturel et sa beauté.

Vous pouvez jouer, en prenant une plante comme support:

- Un griseillier à fleurs s'épanouira au printemps suivi d'une clématite à petites fleurs pour la fin du printemps début de l'été.

- Une glycine plantée à 40 cm du pied d'un arbre sur lequel elle grimpera.

Pour les amateurs de jardin, il est intéressant de connaître le pH du sol. En jardinerie, on trouve des testeurs sous forme de kit.

En fonction de la nature de votre terrain, vous pourrez privilégier:

- sols calcaires : spirée, buddleia (arbuste à papillon), choisya (oranger du Mexique)

- sols acides : hydrangea (hortensias), pivoines, azalées.

**Bon courage et bonnes plantations !**

# Entretien avec ...



## 7 questions à ...

### LAURENT LIEVAL

Adjoint en charge de l'urbanisme et de l'environnement

**Vous êtes Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, pouvez-vous vous présenter rapidement ?**

De formation Thermique et Energie, toujours en activité, j'interviens dans la qualification et la certification de produits de construction, dans l'isolation thermique ainsi que dans le développement d'équipement de l'habitat dans le cadre des économies d'énergie. Lorsque notre maire, Alain Seigneur, m'a proposé de me confier les missions d'urbanisme et d'être référent dans le cadre du programme « habiter mieux », il m'a semblé naturel de l'accepter.

**La loi ALUR qu'est-ce que c'est ? En quoi impacte-t-elle Choisel ?**

La loi ALUR ou loi « DUFLOT 2 » comporte 4 grands thèmes :

- Accès de tous à un logement digne et abordable,
- Lutte contre l'habitat indigne,
- Amélioration de la lisibilité et efficacité des politiques publiques du logement,
- Le volet pour lequel nous sommes le plus concernés est la modernisation des documents de planification et d'urbanisme.

Dans le cadre de la simplification et l'unification des documents d'urbanisme, cette loi incite les communes à se doter d'un PLU. Le POS qui consistait à réglementer l'utilisation des sols, par parcelle, va disparaître au profit du PLU qui possède un sens bien plus large puisqu'il définit un projet d'urbanisme global pour la commune tout en assurant la transition écologique.

Le PLU peut prendre plusieurs orientations, celle retenue par les élus pour Choisel sera axée sur le paysage, la réhabilitation des sentes, la valorisation des rus, du patrimoine, de la flore.

**Cette loi (ALUR) semble prôner la densification des constructions. Comptez-vous, toutefois, garder à Choisel son caractère rural périurbain et par quel(s) moyen(s) ?**

Effectivement, la loi vise à permettre la densification des zones urbanisées et à lutter contre l'étalement urbain; nous appartenons au PNR-HVC doté d'une charte, le PLU devra s'y conformer. Choisel est en site protégé avec des ouvrages architecturaux inscrits au patrimoine historique, notre objectif reste de conserver ce caractère rural auquel nous sommes tant attachés tout en nous adaptant aux contraintes du mode de vie actuel.

La loi ALUR met à notre disposition de nombreux outils (zonage, coefficient de biotope, ...) qui bien utilisés nous permettent de contrôler les évolutions qui pourront être apportées. Nous n'avons nullement l'intention de déstructurer notre commune, mais bien au contraire d'affirmer son identité.

**Le POS devra donc évoluer en PLU. Les habitants seront-ils consultés au cours de cette démarche et sous quelle forme ?**

La loi a prévu d'impliquer la population tout au long du processus d'élaboration du projet, pour éviter que le travail accompli par les élus ne soit au final à reconsidérer. Ainsi, comme nous nous y sommes engagés dans la délibération prise en septembre sur la nécessité de passer en PLU, les consultations revêtiront plusieurs formes.

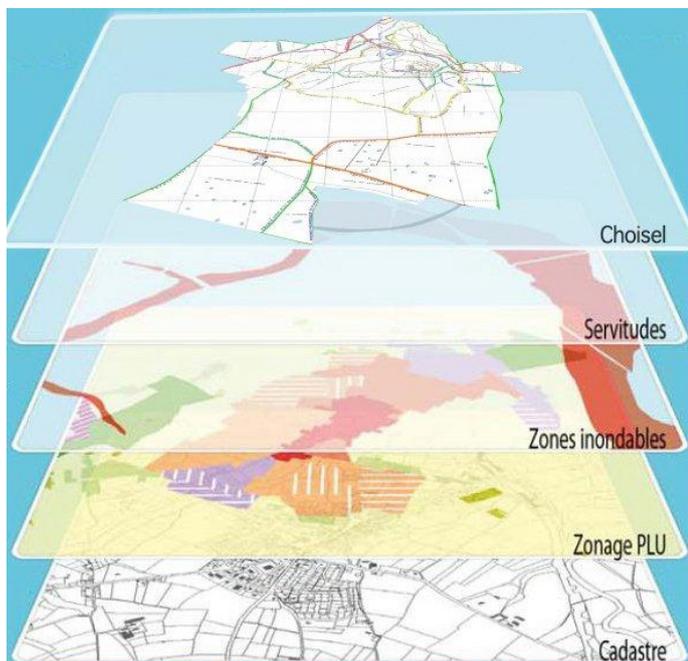
Elles seront constituées de réunions publiques (par hameaux dans un premier temps), de mises à disposition en mairie d'un registre pour recueillir les commentaires, de publications relatives à l'avancement du projet. Une adresse courriel sera disponible pour communiquer avec la commission en charge de ce dossier.

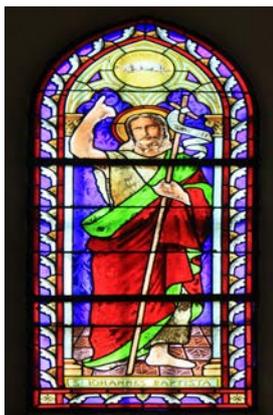
POS : Plan d'Occupation des Sols

ALUR : Accès au Logement et un Urbanisme Renoué

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNR-HVC : Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse





Pierre Cloteaux et Jean-Yves Caron, avec l'aide de Monique Chansard, ont assuré une permanence les samedi et dimanche après-midi à l'église. Près de 80 touristes et Choiseliens ont visité cet édifice.

De nombreux touristes ne connaissaient pas Choisel. Leurs commentaires furent très élogieux tant sur notre village et son environnement campagnard si proche de Paris que sur notre église.

Les questions les plus couramment posées ont porté sur l'architecture, les peintures, les vitraux et plus spécialement les «bancs clos» uniques dans notre région !

Des visiteurs ont également été intéressés par notre beau «lavoir» en forme d'atrium romain.

---

### UN BENEVOLE ENTRETIEN NOS CHEMINS DE RANDONNEES

Nous tenons à remercier le bénévole qui a consacré de nombreuses journées à débroussailler le Chemin Rural N° 5 qui relie les hameaux de La Ferté et d'Herbouvilliers en longeant le parc du Château de Breteuil. Il lui a ainsi redonné tout son charme et permet à de nombreux promeneurs de profiter de la belle nature qui nous entoure. Sa modestie nous contraint à ne pas le nommer mais beaucoup d'entre vous le reconnaîtront.

Des travaux sont programmés avec l'aide du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse pour sécuriser et refaire les fossés qui longent ce chemin afin d'éviter sa dégradation par les eaux de ruissellement. Une première tranche débutera courant 2015.



Le 11 novembre à Choisel...



## COMMUNIQUONS

Des manifestations (nouvelles et anciennes) ont été organisées depuis l'été et ont réuni de très nombreux Choisiens.

Nous voulons vous remercier de votre présence, ainsi que tous les bénévoles, notamment du Foyer Rural, qui y ont participé ... et vous dire que vous pouvez compter sur nous pour continuer de créer de nouvelles occasions.

Afin d'accélérer la diffusion d'information dans la commune, nous aimerions également avoir le maximum d'adresses e-mail des habitants. C'est sans obligation et nous continuerons d'adresser des tracts papier, mais cela peut être très utile pour vous inviter à de nouveaux événements et vous informer rapidement.

Merci de nous communiquer votre adresse mail ou celle de votre famille, nous ne la transmettrons à personne. Elle ne sera utilisée que pour des informations locales de la Mairie ou des associations, sans afficher les adresses (utilisation de la fonction « destinataire en CC Copie Cachée »); vous n'y trouverez que des avantages.

Pour ce faire, vous pouvez adresser à la mairie un courrier ou un e-mail à [mairie.choisel@wanadoo.fr](mailto:mairie.choisel@wanadoo.fr) (ou tout autre moyen à votre convenance), en nous indiquant votre nom, adresse postale et adresse e-mail. Dès le prochain bulletin une rubrique **Courrier des Lecteurs** sera créée.

Vous pourrez y adresser vos contributions, suggestions et remarques à [echos@choisel.fr](mailto:echos@choisel.fr)

La Commission Vie Sociale

## UN EMPLOI D'AVENIR POUR DEVELOPPER NOTRE PRESENT

Afin de nous aider à développer rapidement du lien social à Choisel, la mairie a créé un poste d'emploi d'avenir. Ce type d'emploi intéressant est largement subventionné par l'Etat (75%). Il permet à un jeune de démarrer dans un poste stable (1 an, renouvelable 2 fois). C'est dans ce cadre que Youri Kiaku, 22 ans, nous a rejoints le 1er octobre dernier.

D'origine Congolaise/Angolaise, Youri est né à Meulan dans le 78, et vient de s'installer à Chevreuse pour se rapprocher de Choisel. Il travaillera pour la jeunesse, les familles, le développement du sport dans la commune et, d'une manière générale, il aidera les associations subventionnées par la mairie (AAEC, Foyer Rural...).



Bienvenue à Youri !

Titulaire d'un BAFA, aimant les jeunes et passionné de sport, il est ambitieux pour notre commune et il s'est déjà impliqué avec détermination dans nos projets.

## ACCUEIL DES NOUVEAUX ET ENTREES AU COLLEGE

Le 19 Septembre, le Maire a reçu les nouveaux arrivants de l'année pour leur présenter l'équipe de la mairie et leur remettre un cadeau de bienvenue. Ce fut également l'occasion de féliciter les 15 élèves de Choisel qui viennent de passer en 6ème; un cadeau leur a été remis par le 1er adjoint à la Jeunesse.



Bienvenue et Bravo à toutes et tous !

## REPAS DES CHOISELIENS

Vendredi 26 septembre dernier, plus de 160 Choisiennes et Choisiens ont répondu à l'invitation de la Mairie et se sont réunis à l'Orangerie du Château de Breteuil, à la fois pour un rapide point d'avancement (par le Maire et les Adjointes, qui se sont engagés à communiquer) et surtout pour se réunir.

Dans ce cadre exceptionnel, on ne se lasse pas du Château et de son parc, bénéficiant d'un temps clément, nous avons toutes et tous passé un moment très agréable. Le cocktail en terrasse s'est poursuivi autour d'une savoureuse paëlla géante réalisée sur place.

N'oublions pas le quatuor virtuose, 2 guitares contrebasse et flûte, qui a accompagné cette belle soirée. (Photos sur [www.choisel.fr](http://www.choisel.fr))



Merci à la famille de Breteuil pour son accueil.



Retransmission Coupe du monde de football à Choisel

## RECENSEMENT

Le recensement national aura lieu dans notre commune du 15 janvier au 14 février.

Il est obligatoire et son principe est le suivant (voir illustration) :

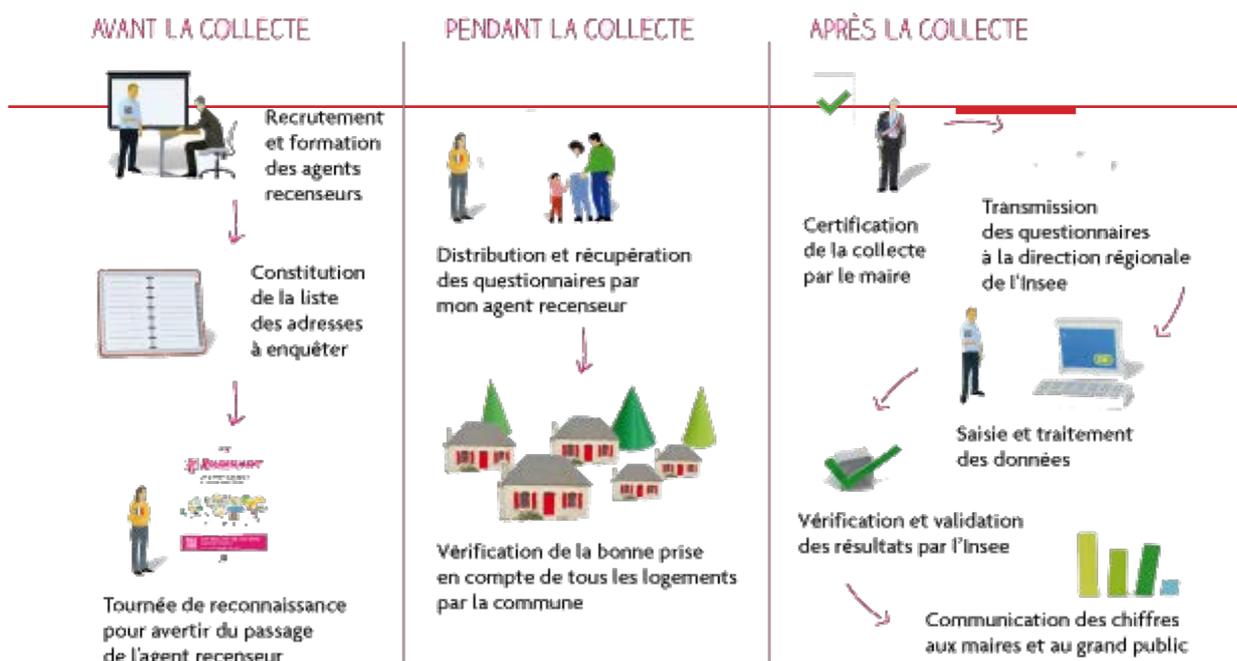
Pendant la collecte, l'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser pour distribuer des questionnaires. La réponse peut être faite sur le questionnaire ou par internet ; l'agent passera récupérer les réponses papier.

Notre commune s'assure que tous les logements recensés sont pris en compte. A la fin de la collecte, les résultats sont transmis à l'Insee pour traitement.

**Toute l'information collectée ou transmise est entièrement confidentielle.**

Nous vous remercions par avance pour votre participation à ce projet important, essentiel pour les décisions qui impactent le développement de toutes les régions.

## LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



## LE FOYER RURAL DE CHOISEL

Encore un grand bravo au Foyer Rural pour sa soirée Moules-Frites, qui s'est tenue dans l'Espace Ingrid Bergman début octobre, et qui a fait salle comble.

Si vous êtes intéressés, surtout n'hésitez pas à rejoindre cette équipe qui s'investit beaucoup pour le village et manque de volontaires.

Adresse courriel: [contact@foyerrural-choisel.fr](mailto:contact@foyerrural-choisel.fr) Site: [foyerrural-choisel.fr](http://foyerrural-choisel.fr)



## L'ASSOCIATION ACCUEIL DES ENFANTS DE CHOISEL

L'AAEC est une association de Choisel qui accueille les enfants du CP à la 5ème, de 16h45 à 19h20, les lundis, mardis, jeudis et vendredis à l'Espace Ingrid Bergman pour un tarif unique de 4€ par enfant. Ce lieu, l'ancienne école de notre village, a reçu les agréments nécessaires à notre activité.

L'aide au travail de classe est assurée chaque soir par l'une des 2 institutrices de CM de Jean Moulin, Martine Zac ou Françoise Marie.

Elles font partie d'une équipe engagée et dynamique comprenant Violeta, deux animatrices de l'Association de Loisirs de Chevreuse, Lina et Fatima, qui encadrent les activités d'animation, en intérieur ou extérieur selon la météo.

Cette équipe s'est enrichie d'un nouvel animateur, Youri, qui a rejoint la mairie de Choisel et qui va amplement contribuer à l'épanouissement des enfants.

Par ailleurs, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la mairie afin d'assurer gratuitement le TAP (Temps d'Activité Périscolaire voté par le Gouvernement) tous les jeudis de 13h45 à 16h30. Un programme ludique et enrichissant comprenant 5 thèmes est proposé : peinture, danse, anglais, activités manuelles, sport.

Au delà de ces activités, cet espace permet aux enfants, à leurs parents et grands-parents de se rencontrer. Ainsi l'école revivra, chargée des souvenirs de nos anciens qui l'ont connue en activité.

Nous remercions tous les parents qui nous font confiance, les personnes qui nous soutiennent en cotisant, ainsi que la mairie de Choisel.

Le bureau : Clotilde (présidente), Marie-Jeanne, Caroline, Catherine, Andréa, Valérie, Gabriel, Gaëlle.

## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Commémorant le centenaire du début de la guerre de 1914-1918, cette cérémonie a été marquée par une forte participation.

Elle était chargée d'émotion et de recueillement, unissant jeunes et moins jeunes dans une Marseillaise chantée par tous.

Une touche historique appréciée a été apportée par de nombreux participants, qui avaient revêtu des vêtements et uniformes d'époque.



Un hommage à chacun des combattants morts pour la France, inhumés dans le cimetière, a ensuite été rendu.

## SIAHVVY

SYNDICAT D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE  
DE LA HAUTE VALLEE DE L'YVETTE

Principaux points du rapport d'activité 2013 du SIAHVVY :

- Entretien de la rivière préservant la biodiversité : abattage, fauchage raisonné, nettoyage, lutte contre les espèces invasives, rematuration des berges sur la Mérantaise, barrages, ...
- Assainissement - réhabilitation des collecteurs de St-Lambert, Gometz, Saulx lès Chartreux et création du collecteur intercommunal de Dampierre.
- Prévention inondations.

L'exposé financier a permis d'illustrer la prise en charge du réseau de collecte pour une nouvelle commune.

Les conditions sur 10 ans sont très intéressantes, le coût induit pour les autres adhérents du Syndicat sera très faible (0.01 € par litre d'eau) ; ceci dans un esprit de solidarité intercommunale.

*Le rapport d'activité du SIAHVVY, les rapports sur la qualité de l'eau et le traitement des ordures ménagères, sont disponibles en mairie pour l'ensemble de la population.*

Mais dans la réalité l'invention et la production de la PM viennent d'Angleterre. Elle y est née, elle s'y est développée, perfectionnée dans les fumées des usines de Perry à Birmingham, où est situé le plus beau musée de la plume et objets d'écriture du monde.

Harrison, Sbinner, Smith, Wise, etc ... furent de grands hommes par leur talent et leur ingéniosité ; cependant, la postérité a surtout retenu les noms de Gillot, Masson, Mitchells , Perry.

La famille Gillot, avec à sa tête Joseph Gillot, issue de Sheffield, grand centre métallurgique dans le Yorkshire, en Grande-Bretagne, débarqua en 1846 dans le port de Boulogne-sur-Mer pour aider à la création et la fabrication de PM, sur le projet de Messieurs François Auguste Blanz y et Eugène Pour e.



Plume  
Tour Eiffel

Cette usine deviendra la première entreprise française de fabrication des plumes. Ce site fut surtout créé pour faire baisser le prix de revient de la plume anglaise et concurrencer les fabricants tels que Joseph Masson ou les frères Mitchells.

De 1852 à 1874 la production annuelle totale de la France passe de 1.500.000 à 2.400.000 plumes dont 64 % pour le compte de Blanz y Pour e & Cie; les autres marques principales étant Baignol & Farjon et la Compagnie Française.

En 1900 la production mondiale est estimée à 500 millions de plumes.



Plume Dentelle



## Etapes de Fabrication

Adoucissement de l'acier pour le rendre malléable par recuit à 650° puis repassage au four à 900° pour retrouver la rigidité.

Dans les usines les hommes travaillent là où le feu et l'acide sont mis en œuvre.

Les femmes opèrent sur l'acier à froid, pièce par pièce, pour effectuer les opérations de découpage, perçage, marquage, estampage, aiguisage, fendage et triage.

Vers 1900 le personnel des trois usines de Boulogne-sur-Mer comprend 1600 personnes dont trois-quarts de femmes.

Le salaire quotidien varie de 2,50 francs à 15 francs pour les hommes et de 1 à 5 francs pour les femmes.

En regard le prix d'une boîte de plumes va de 25 centimes à 7,60 francs (60 centimes en moyenne).

Quelques plumes :

- la sergent major de la Compagnie Française
- la plume pour tracer les portées musicales
- la plume tour Eiffel
- la plume dentelle
- la plume double trait
- la plume macabre



Plume  
double trait

Le règne de la plume d'acier aura duré réellement à peine plus d'un siècle, en regard de la plume d'oiseau (oie, outarde, pigeon, grue, dinde, cygne) qui dominera le marché occidental pendant un millénaire. Celui de la calame (roseau taillé en pointe) répandu de l'Atlantique à l'océan Indien durera plus de trois millénaires.

La PM a presque disparu, terrassée par les assauts du stylo à plume puis du stylo à bille.

Les survivantes sont en sursis, la plupart agonisent sous la rouille dans les greniers. Alors sauvons-les !



Plume à dessin tubulaire  
p o r t e -

La mère de Patrick travaillait chez un fabricant de Portefeuilles en cuir qui, parallèlement, distribuait des PM du fabricant anglais Perry ; enfant il a été attiré par ces objets beaux et bizarres.

Plus tard, sa profession l'a amené à pratiquer le dessin industriel avec des stylos de dessins Rotring, et son intérêt pour les PM s'en est accru. Il a alors commencé une collection de PM d'écriture et de dessin jusqu'à en posséder plusieurs milliers, ainsi que des accessoires associés (boîtes, plumes, encriers, ...) et autres objets d'écriture.

Boite de Plumes

**Une présentation de quelques pièces de sa collection aura lieu au Château de Breteuil, dans la chambre Marcel Proust, du 4 avril au 30 juin 2015.**



Sources:

«La mémoire des Sergent-Major»

JP Lacroux et Lionel Van Cleem

«Les plumes dans l'ordre de la Légion d'honneur»

Jean-Pierre Billot, Jacques Fleuret



## PETITE HISTOIRE DE LA PLUME METALLIQUE

Par Patrick Bostffocher

Les archéologues ont découvert en Égypte des joncs creux munis de pointes de cuivre qui dateraient de 3500 ans avant J.-C. Ce qui est attesté, c'est l'emploi des plumes en cuivre sous Ramsès II au III<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

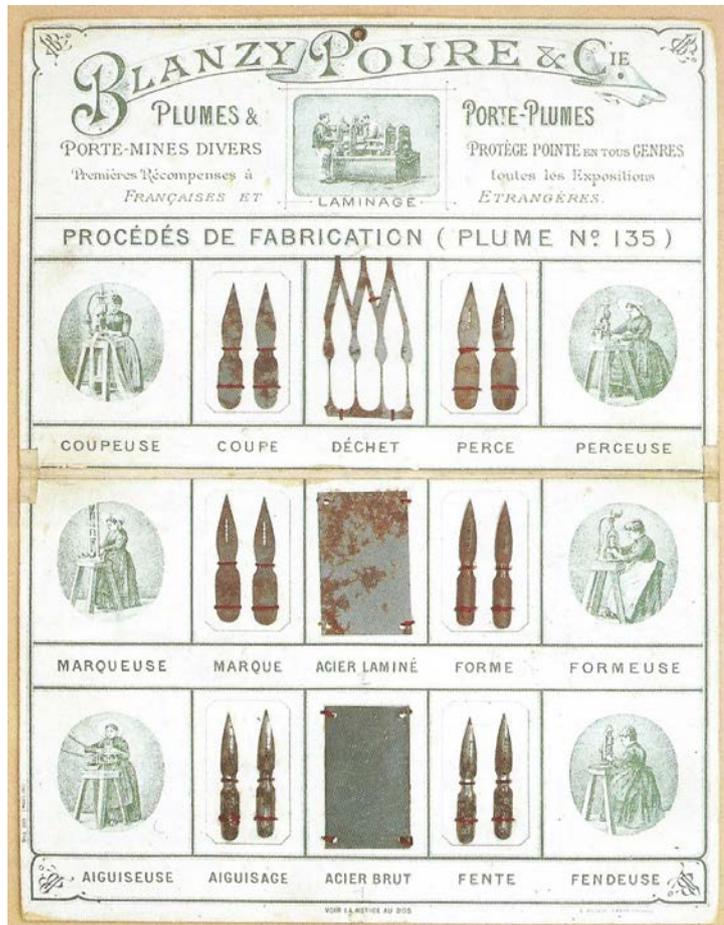
Les Romains employèrent des PM tubulaires dont la fente était formée par la réunion des deux bords du flan. Plusieurs plumes découvertes à Pompéi, donc antérieures à 79 avant J.-C, sont conservées au musée de Naples. Après cette date nous ne retrouvons que de rares références ou allusions à des PM, telles que celles en argent des patriarches de Constantinople et en 1330 sous Robert III, comte d'Artois. Il faut attendre 1500 pour entendre à nouveau parler de la PM.

### Ancedotes:

- 1544** - Neumann, maître en écriture à Nuremberg, fabrique des plumes en tôle.
- 1563** - Des plumes en argent doré sont données comme récompenses à l'école de Tonbridge (Kent).
- 1579** - Ludwig, commerçant allemand, propose des plumes en tôle de laiton.
- 1606** - Joost Lips, philologue mort à Louvain, consacre à la Vierge, dans son testament, sa plume d'argent.
- 1691** - Les religieuses de Port-Royal utilisent des plumes en cuivre qu'elles fabriquent elles-mêmes.
- 1723** - Le poète John Byron rapporte qu'il avait une plume d'acier et manifeste le regret de n'avoir pas pu s'en procurer une seconde, signe de rareté.
- 1748** - Un certain Johan Janssen d'Aix-la-Chapelle revendique l'invention de la PM.
- 1763** - La princesse de Carignan offre des plumes en argent ciselées au jeune Mozart pour son septième anniversaire, il s'empresse de les ranger dans un écrin et continue à composer avec des plumes d'oies.
- 1776** - Joseph Arnoux, mécanicien horloger, est récompensé par l'Académie Royale des Sciences pour l'invention d'une plume économique type tubulaire.
- 1800** - Peregrine Williamson, bijoutier à Baltimore, fabrique des PM pourvues de fentes latérales. Les Américains le considèrent comme l'indiscutable inventeur de la plume métallique.



Plume macabre



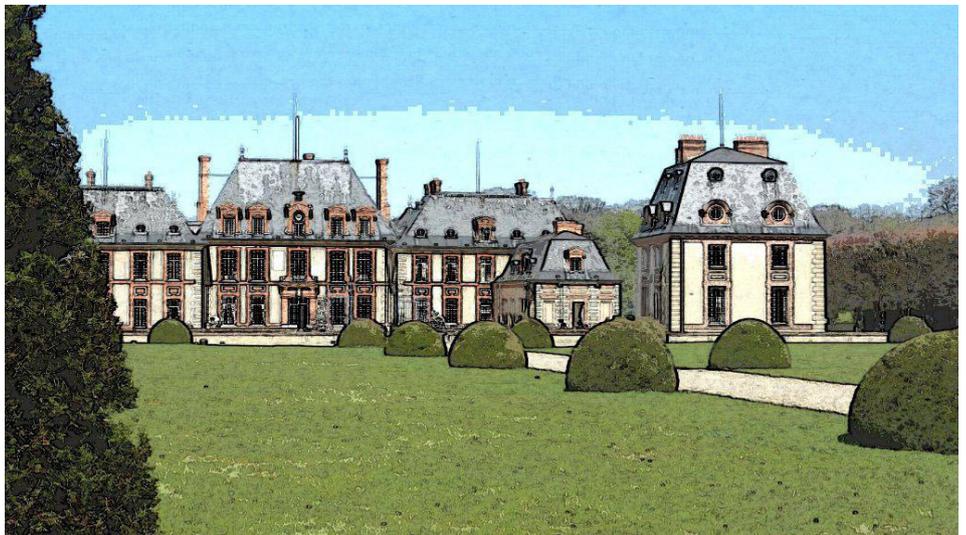
## ENIGME A CHOISEL

- 1 - Il y a cinq maisons dans une rue de Choisel et chacune a une couleur différente.
- 2 - Dans chaque maison habite une personne de nationalité différente.
- 3 - Chacune de ces personnes a une boisson préférée, une marque de cigarettes préférée et un animal domestique.
- 4 - Aucune de ces personnes ne boit la même boisson, ne fume la même marque de cigarettes et n'a le même animal que son voisin.

**QUESTION:** A qui appartient le poisson?

### INDICES:

- L'anglais habite la maison rouge.
- Le suédois a un chien.
- Le danois aime boire du thé.
- La maison verte est à gauche de la maison blanche.
- Le propriétaire de la maison verte boit du café.
- La personne qui fume des Pall Mall a un oiseau.
- L'homme qui habite dans la maison du milieu boit du lait.
- Le propriétaire de la maison jaune fume des Dunhill.
- Le norvégien habite dans la première maison.
- Le fumeur de marlboro habite à coté de celui qui a un chat.
- L'homme qui a un cheval habite à coté de celui qui fume des Dunhill.
- Le fumeur de Winfield boit de la bière.
- Le norvégien habite à coté de la maison bleue.
- L'allemand fume des Rothmanns.
- Le fumeur de Marlboro a un voisin qui boit de l'eau.



## 7 Erreurs à BRETEUIL

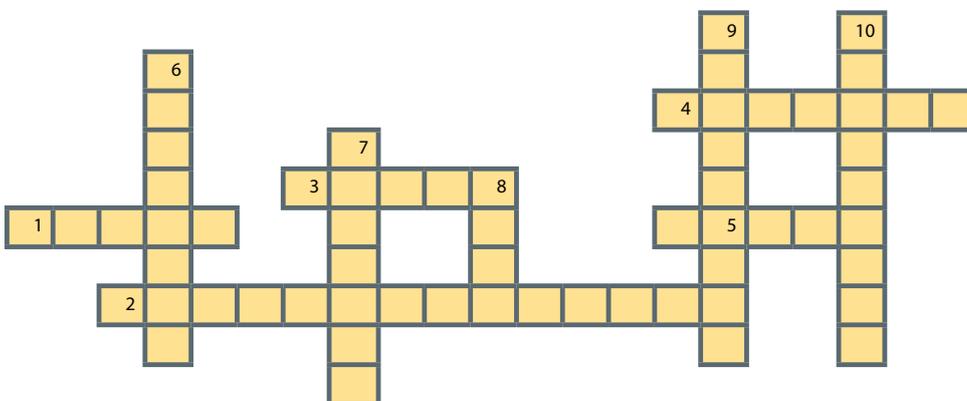


### Anagrammes

Quatre petites anagrammes très faciles pour se lancer : le premier est une personne bien connue du village, il vit au second et le traverse sur le troisième pour se rendre à son quatrième.

**INSURGEE / HELICOS / LOVE / AUBURE**

### Des Mots à Choisel



### Horizontalement

- 1 - Notre arbre de ralliement
- 2 - Un haut plateau
- 3 - L'heure du réveil
- 4 - Une star
- 5 - Notre commune l'est tellement ...

### Verticalement

- 6 - Un grand auteur
- 7 - Un titre connu au village
- 8 - Les enfants l'attendent
- 9 - Elle a donné son nom à la Vallée
- 10 - En bas des 17 tournants

### Solutions du numéro 50

#### 7 erreurs :

- 1- L'oiseau en haut à gauche
- 2- Une branche du cerf en moins
- 3- Le sourire du cerf
- 4- Une fenêtre en moins sur l'église
- 5- Un homme sur le perron de l'ancienne mairie

- 6- Une feuille verte en moins, juste sous l'ancienne mairie... et
- 7- Une frontière de pétale effacée sur la plus grosse fleur rouge (et oui !).

**Détail de Choisel :** sur le fronton de l'ancienne pompe à incendie, au centre du village (le « 1 »).

**Mots mêlés :** cherchez encore un peu, c'est faisable !

## Informations locales

### CONSEIL REGIONAL DES JEUNES DE L'ILE DE FRANCE

Appel à candidatures, de mi-novembre à fin 2014, pour désigner les nouveaux membres, agés de 13 à 19 ans, au Conseil Régional des Jeunes. Information sur :

<http://www.iledefrance.fr/crj> .

Ce Conseil donne son avis sur les politiques régionales au bénéfice de la jeunesse francilienne.

### RENFORCEMENT DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE DES DECHETS VEGETAUX

L'interdiction de brûlage des déchets végétaux ainsi que celle de les mettre en décharge sur des terrains publics ou privés, hors opération de compostage, nous oblige à trouver, avec le SICTOM de la région de Rambouillet, des solutions alternatives.

A titre expérimental, ce syndicat intercommunal a positionné deux nouveaux containers d'apport volontaire des déchets végétaux, un premier à l'entrée de l'impasse des Tilleuls, un second à la sortie de la Ferté au niveau du 53 de la route de la Grange aux Moines.

Deux autres sont également prévus, l'un route de la Magnannerie à la sortie d'Herbouvilliers et le second à Choisel-village, rue du Lavoir, mais des aménagements sont nécessaires pour les y accueillir.

N'hésitez pas à nous informer de votre retour d'expérience sur ce nouveau service.

### PORTES OUVERTES AU SITREVA

A l'occasion de de la Semaine Européenne de la réduction des déchets, SITREVA ouvre au public les portes de son centre de tri des emballages le samedi 28 novembre de 8h à 15h, Rue Louis Bosson à Rambouillet.

Détails sur [www.sitreva.fr](http://www.sitreva.fr)  
et [facebook.com/sitreva](https://www.facebook.com/sitreva)

### FORUM DES METIERS ET DE L ORIENTATION

La prochaine édition aura lieu au Gymnase Fernand Léger à Chevreuse, le samedi 31 janvier 2015. Sont invités tous les collégiens et lycéens de la région, ainsi que leurs parents.

### COMMUNAUTE DE COMMUNES: LES GRANDES MANOEUVRES

La CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse), à laquelle Choisel appartient avec 9 autres communes de la Vallée, est loin d'avoir une existence paisible.

Elle est située en effet en bordure de plusieurs communautés d'agglomération plus urbaines, au Nord la CASQY (Saint-Quentin) et au Nord-Est la CAPS (plateau de Saclay) .

Elles-mêmes pourraient vivre prochainement des rapprochements, à géométrie différente, selon qu'il s'agisse de la vision du Préfet de Région ou des Présidents des communautés concernées.

Dans ce contexte, les villes et villages de la CCHVC prennent des options propres. Certaines communes veulent faire vivre la CCHVC dès à présent (par exemple en y implantant des services communs, plus efficaces permettant des économies d'échelle), elles envisagent également un éventuel rapprochement.

Choisel a déjà pris position en ce sens par une délibération du conseil. D'autres villes, peu nombreuses mais déterminantes, veulent rapidement rejoindre une agglomération plus grande (Chevreuse vers la CASQY) ou solliciter leur population (Saint-Rémy pour la CAPS ou PFY Rambouillet). Nous vous ferons un point complet prochainement sur ce contexte.

Outre son travail au sein de la CCHVC, Choisel réfléchit concrètement avec les communes avoisinantes (Saint-Forget, Dampierre, Senlis, Saint-Lambert) afin de mutualiser moyens et services.

[www.choisel.fr](http://www.choisel.fr)



Tel: 01 30 52 42 15  
[echos@choisel.fr](mailto:echos@choisel.fr)

**BULLETIN MUNICIPAL**  
N° 51 - NOVEMBRE 2014



*Repas des Choiséliens le 26 septembre à l'Orangerie du Château de Breteuil*